

MINISTRE DE LA CULTURE, DE L'ARTISANAT ET DES RELATIONS
AVEC LE PARLEMENT



L'AGENCE MAURITANIEENNE D'INFORMATION (AMI)



Avis d'Appel d'Offres Ouvert National

N° :01/AMI/CPDM/MEI/2020

1. Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite à l'approbation du plan prévisionnel annuel de passation des marchés publics (PPM) de l'Agence Mauritanienne d'Information (AMI) par la Commission Pluri-Départementale de Marchés CPDM (MAEC-MEF-MFPTMA-MCIT-MJS-MRPSC-MEDD) paru dans le journal Horizons n°7776 du 8 Mai 2020.

2. Dans le cadre de ce plan, l'AMI envisage de financer sur son budget, l'acquisition de trois véhicules légers en un (1) seul lot unique et indivisible dans un délai maximal de livraison de trente (30) jours à compter de la date de notification du marché.

3. L'AMI sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir ces véhicules, conformément aux spécifications contenues dans le Cahier des Clauses Techniques du présent marché.

4. La passation du présent marché de fourniture sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National (AON) tel que défini dans le Code des Marchés publics mauritanien, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de l'Agence Mauritanienne d'Information (AMI) et examiner le Dossier d'appel d'offres aux adresses ci-dessous tous les jours ouvrables de 8 heures à 17 heures sauf le vendredi de 8 heures à 12 heures (TU) :

**Agence Mauritanienne d'Information (AMI), Ksar
1540, Rue 22-006 Habib
Bourguiba BP : 467 / 371 Nouakchott Tél : (222) 45
25 29 16 - (222) 45 25 29 40
- (222) 45 25 29 70.**

6. Le dossier d'Appel d'Offres, en version française cachetée par la Commission Pluri-Départementale de Marchés CPDM (MAEC-MEF-MFPTMA-MCIT-MJS-MRPSC-MEDD), pourra être obtenu auprès de l'Agence Mauritanienne d'Information (AMI) contre reçu de versement de la somme, non remboursable, de 5.000 MRU (Cinq Mille) au Trésor Public exclusivement.

7. Les exigences en matière de qualifications des candidats sont:

Capacité financière

- Le candidat doit fournir une attestation bancaire libre prouvant la disponibilité de la capacité d'autofinancement de l'entreprise à hauteur de 10 000 000 MRU (Dix millions MRU), conformément au modèle.

Capacité technique

- Fournir l'attestation de concessionnaire pour la Mauritanie pour la (es) marque(s) de véhicule (e) proposé (s)
- Fournir l'attestation d'autorisation du fabricant
- Fournir un Certificat d'Origine
- Fournir le Catalogue et ou fiches techniques du fabricant, confirmant les spécifications techniques demandées pour les produits.
- Le Candidat doit fournir la preuve écrite que les fournitures qu'il propose remplissent la(les) condition(s) d'utilisation suivante : Tropicalisée pour la région correspondante à la Mauritanie.
- Il doit prouver qu'il dispose en Mauritanie d'un service après-vente de qualité pour l'entretien et la réparation des fournitures qu'il propose. Ce service après-vente devra être constitué au minimum :
 - d'un magasin de stockage de pièces de rechanges ;
 - d'un atelier de réparation et d'un personnel expérimenté.

8. Les soumissions, d'une validité de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres doivent être établies en français.

9. Les offres devront être soumises au plus tard le mardi 25 Août 2020 à 12H00 GMT à l'adresse du siège de la Commission Pluri-Départementale de Marchés CPDM (MAEC-MEF-MFPTMA-MCIT-MJS-MRPSC-MEDD) /AMI/MCARP/2020, sise à Ilot V B 33, Nouakchott – Mauritanie. Tél : (222) 45 29 41 88-Fax (+222) 45 29 73 04). où elles seront ouvertes le mardi 25 Août 2020 à 12H00 GMT en présence des représentants des candidats qui le souhaitent. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de : **Quarante-huit mille ouguiyas, (48 000 MRU) ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible, valable pendant cent vingt (120) jours au moins** et ce, à compter de la date limite de dépôt.

10. Les offres doivent être présentées en Toutes Taxes Comprises (TTC)

11. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix jours (90 jours)** à compter de la date limite de dépôt.

12. Les avis et décisions portant sur ce DAO peuvent être consultés sur le journal Horizons.

**Le Directeur Général
Mohamed Fall Oumeir Beye**